

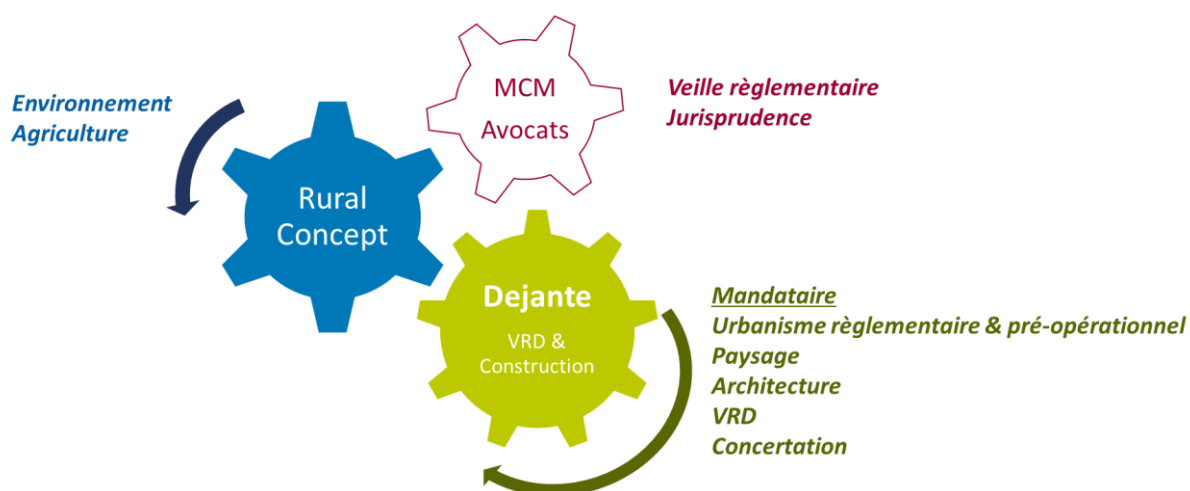
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Sadroc - lancement de l'étude -

Notre commune s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette procédure vise à créer un document de référence cohérent à l'échelle de notre territoire. Il devra intégrer les évolutions législatives et réglementaires récentes (loi Grenelle I et II, loi ALUR, loi sur l'avenir de l'agriculture, Loi Climat & Résilience, ...) et être compatible avec les documents de planification supra-communaux (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Nouvelle-Aquitaine, Schéma de Cohérence Territoriale Sud Corrèze, Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, ...).

Le Plan Local d'Urbanisme traduira et déterminera les conditions de développement de notre commune pour la décennie suivant son approbation. C'est un document destiné à prendre en compte un ensemble de facteurs (environnement, agriculture, développement urbain, activités économiques, déplacements, patrimoine, pratiques liées au tourisme et aux loisirs, ...) et qui a **comme objectif de mettre en place un développement économe et durable du territoire.**

Le Conseil Municipal, pour réaliser ce document, doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, il s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :



Les deux premières phases qui vont débuter en février sont celles de la définition du **diagnostic territorial et de l'analyse de la carte communale en vigueur**. Ces études doivent permettre de dresser un état des lieux, d'analyser les caractéristiques de notre commune et servira de base de travail pour la suite de l'étude.

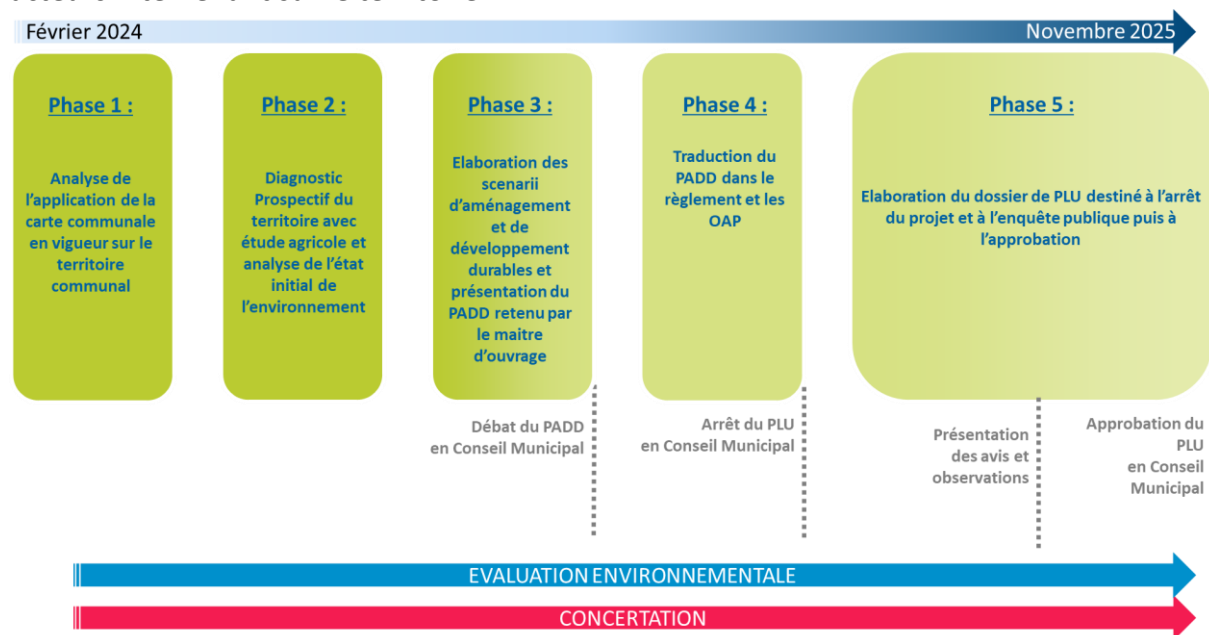
La troisième phase, permettra de formaliser le projet communal pour les années à venir sur l'ensemble des grands enjeux du territoire (environnement, agriculture, économie et

urbanisme), ce que l'on appelle le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**.

La dernière phase d'étude consistera à retranscrire ce projet communal dans un cadre plus juridique avec le **zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**.

La **phase 5 regroupe l'ensemble des démarches administratives** qui permettront de valider le document auprès des Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Chambres consulaires, communes et territoires limitrophes, ...), et de réaliser l'enquête publique.

L'ensemble de ce travail se fera en association avec les services de l'Etat et les différents acteurs intervenant sur le territoire.



Par ailleurs, dans le cadre de la **concertation avec la population**, les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la mairie et sur son site internet : www.sadroc.fr.

Un **registre** y est également disponible dès à présent pour prendre en compte vos réflexions et vos propositions. Vous pouvez également les transmettre par courrier à l'attention de M. le Maire ou par mail à l'adresse sadroc@mairie19.fr

A la fin de la 3^{ème} phase, **une réunion publique** sera également organisée. Une fois le projet de PLU bien avancé, 2 journées de permanences seront planifiées où les documents de travail seront consultables et le bureau d'études sera disponible pour répondre à toutes vos questions.

L'avancement de l'élaboration du PLU vous sera communiqué par le biais du site internet de la mairie et le bulletin municipal.

Le but de la concertation est d'informer la population, mais également d'étudier, de réfléchir et d'intégrer les propositions intéressantes ayant trait à l'intérêt général du territoire. C'est pourquoi votre participation sera plus que jamais la bienvenue.

Une enquête publique sera également mise en œuvre à la fin de la procédure, avant l'approbation définitive du document d'urbanisme. Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'ensemble des demandes de la population. Celle-ci devrait avoir lieu à l'été 2025, suivant le bon avancement du travail d'étude.